

Conférence internationale sur les méthodes de mesure de développement humain et les approches d'évaluation axées sur l'équité en faveur des nouvelles générations

Cas du Mali en matière de méthodes de mesure du développement humain et de la pauvreté multidimensionnelle : élaboration de l'indice de développement communal

Zoumana Bassirou FOFANA
Directeur Général ODHD/LCP Mali

L'ODHD, un EPST au service de l'évaluation de la Pauvreté et de la promotion du Développement Humain Durable au Mali.

Plan de la présentation

- Introduction
- Dispositif de collecte
- Élaboration de l'IPC
- Composantes principales de la condition de vie des communes
- Conclusions

Introduction

- La décentralisation au Mali est une option stratégique de gouvernance locale et un élément important du processus de démocratisation.
- Comme telle, elle est perçue comme une voie sûre de développement économique et social à la base tant il est vrai que les populations locales sont supposées prendre en main leur destin.
- A cet effet, il est envisagé :
 - la dotation des communes en infrastructures socioéconomiques de base en adéquation avec la problématique de peuplement pour l'épanouissement des populations ;
 - la mobilisation des ressources et l'exploitation judicieuse du potentiel disponible local pour assurer la pérennité des acquis .

Introduction (suite)

- Pour le suivi et l'évaluation des actions de développement au niveau des communes, l'ODHD depuis 2003, a mis en place un dispositif de collecte et d'analyse des données socioéconomiques.
- Dans ce cadre a été élaboré un indicateur de mesure des conditions de vie dans les 703 communes du Mali, dénommé « **Indice de Pauvreté Communale (IPC)** » à l'image de l'Indice du Développement Humain (IDH).

Dispositif de collecte

- Chaque 3 ans, un recensement est réalisé auprès des 703 communes du Mali.
- Il porte sur la collecte des données sur :
 - les infrastructures sociales de base fonctionnelles en nombre et en distribution dans l'espace communal (Education, Santé, Routes, Eau potable, Electricité, etc.) ;
 - les infrastructures économiques fonctionnelles en nombre et en distribution dans l'espace communal ;
 - les variables d'accès à ses infrastructures.

Évolution dans l'élaboration de l'Indice de développement

- Pour les éditions 2003, 2006 et 2009 le taux d'électrification a été considéré comme variable principale de détermination de l'indice de développement communal.
- Les insuffisances constatées à cette détermination ont amené l'Observatoire à revoir la méthodologie pour l'édition 2013.

Calcul de l'Indice de développement des communes

- Chaque commune doit être caractérisée suivant des thématiques censées exprimer des dimensions spécifiques de niveau de développement économique et social.
- **Ces thématiques, du reste classiques, sont :**
 - les paramètres démographiques, géographiques et administratifs ;
 - les ressources naturelles disponibles et leur état ;
 - le niveau de désenclavement à travers l'examen des voies de communication (routes, voies fluviales et aérienne) ainsi que les possibilités d'accès à l'information à travers le téléphone, la radio et la télévision ;

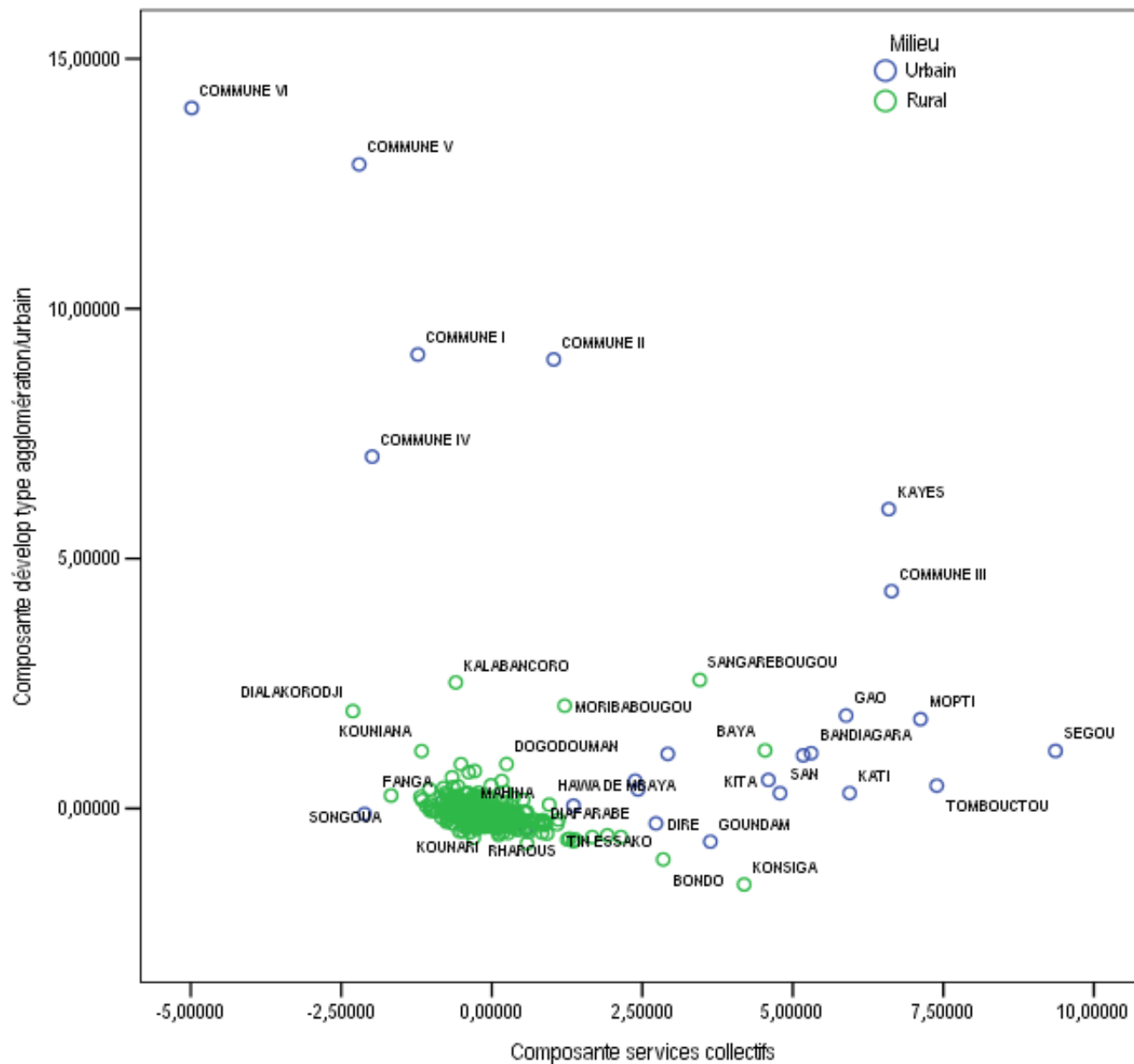
Calcul de l'Indice de développement des communes (suite)

- les possibilités d'accès des populations aux services sociaux de base circonscrits aux domaines de l'éducation, de la santé, de l'eau-assainissement et de l'électricité ;
- l'existence ou non de certaines infrastructures économiques, sociales et culturelles.

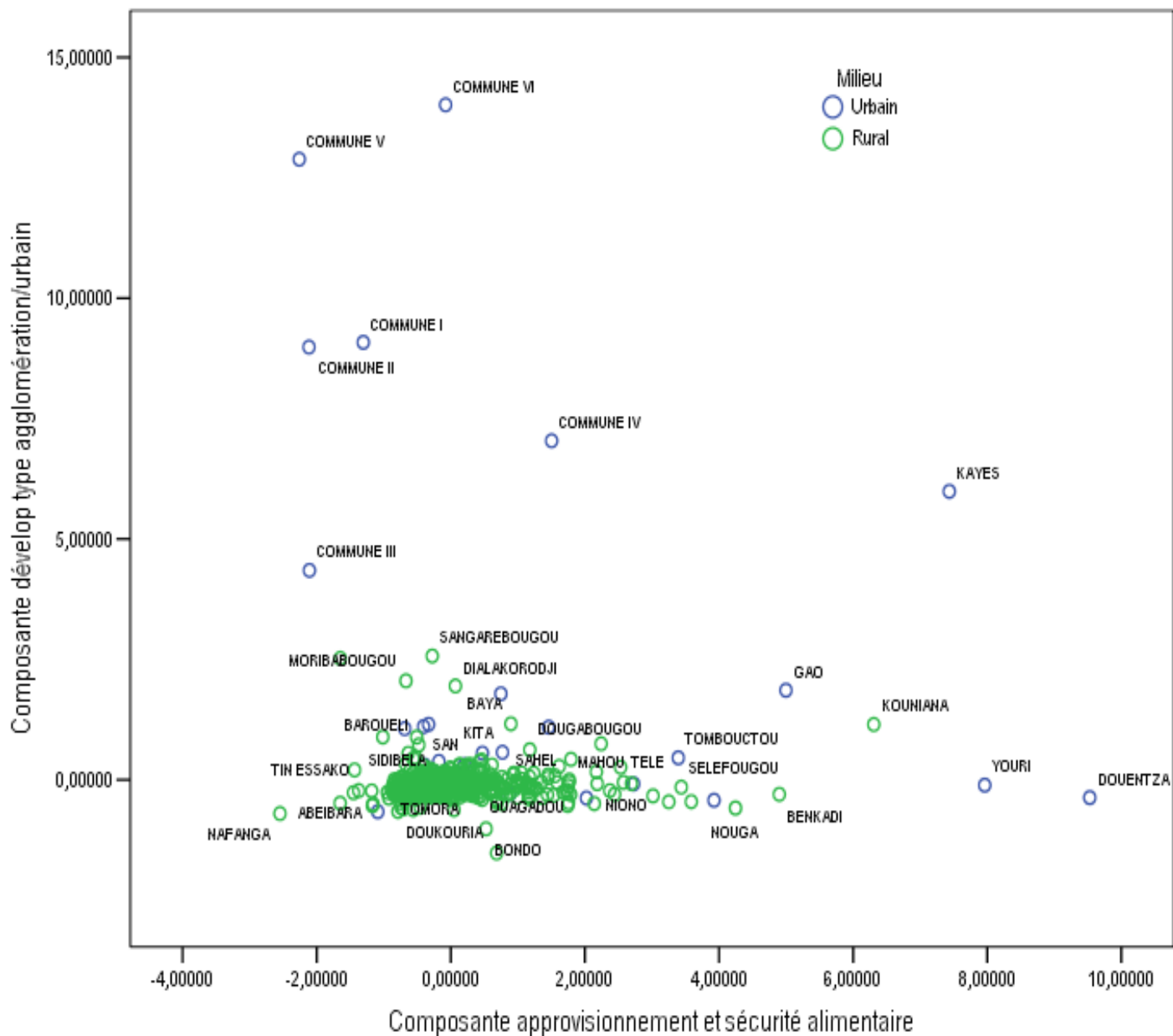
Calcul de l'Indice de développement des communes (suite)

- Une soixante d'indicateurs, élaborés à partir des données du recensement sont soumis à l'Analyse en Composantes Principales pour déterminer et identifier les dimensions spécifiques du développement dites composantes.

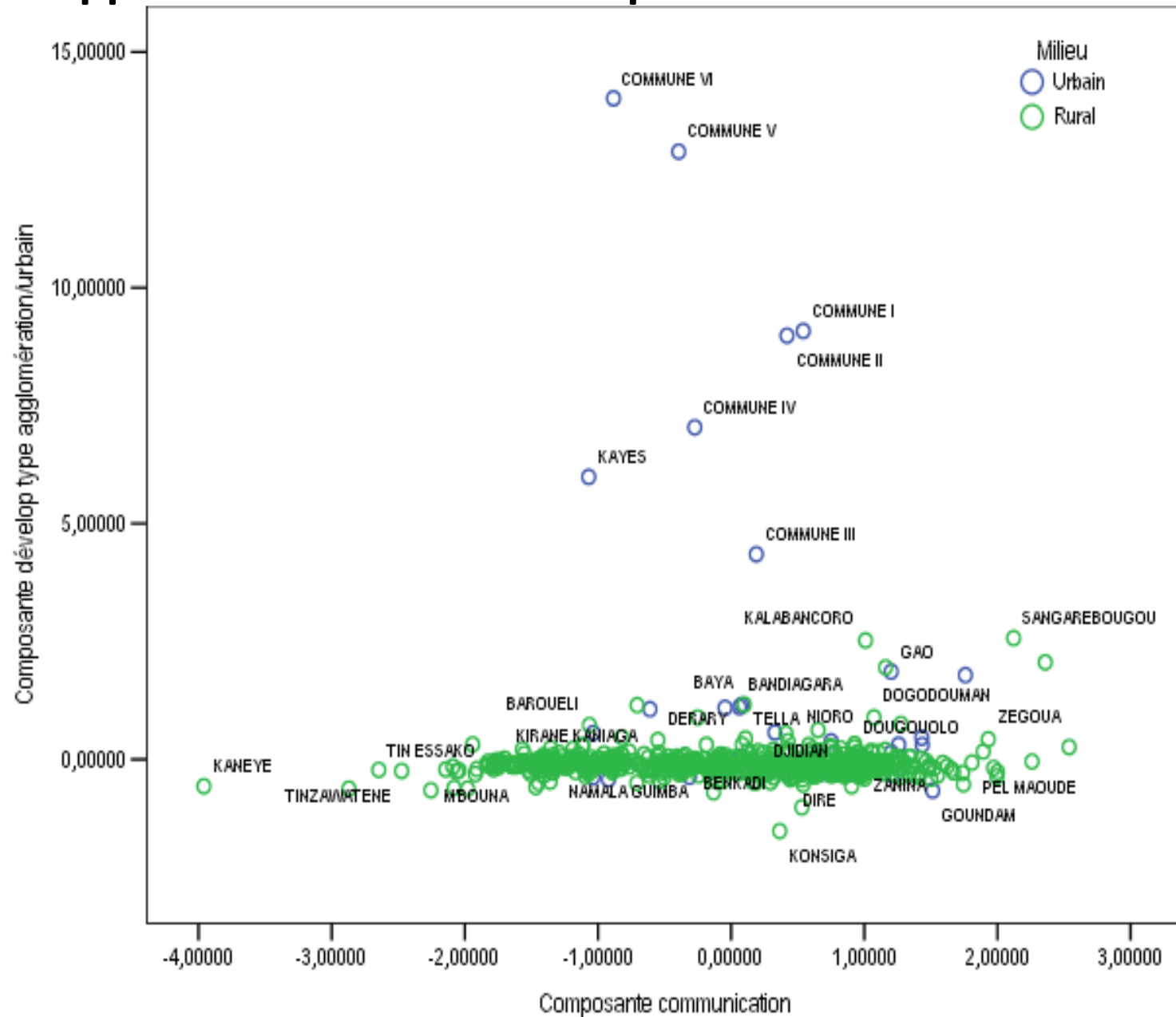
Positionnement des communes selon la composante développement urbain et la composante services collectifs



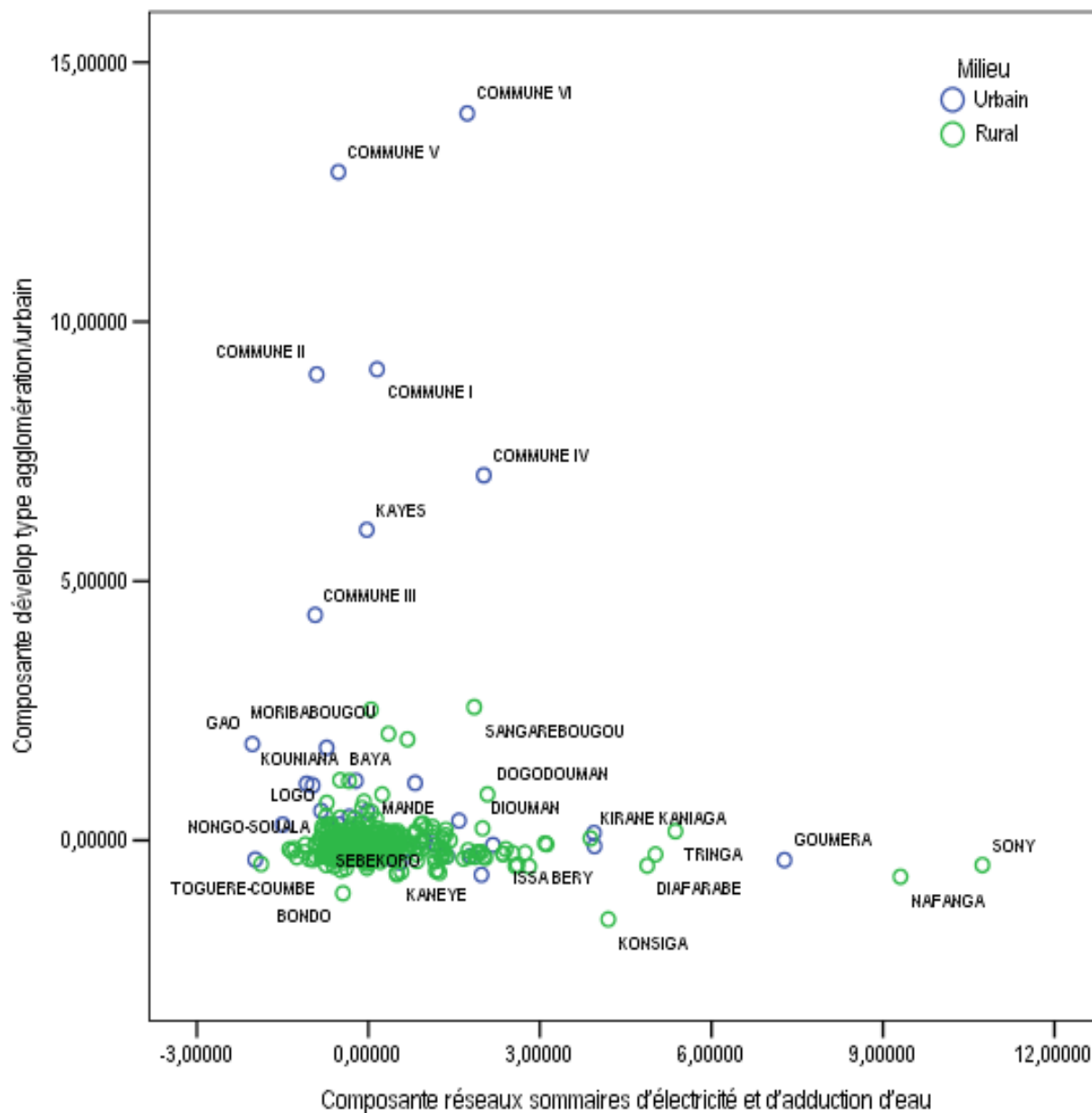
Positionnement des communes selon la composante développement urbain et la composante approvisionnement



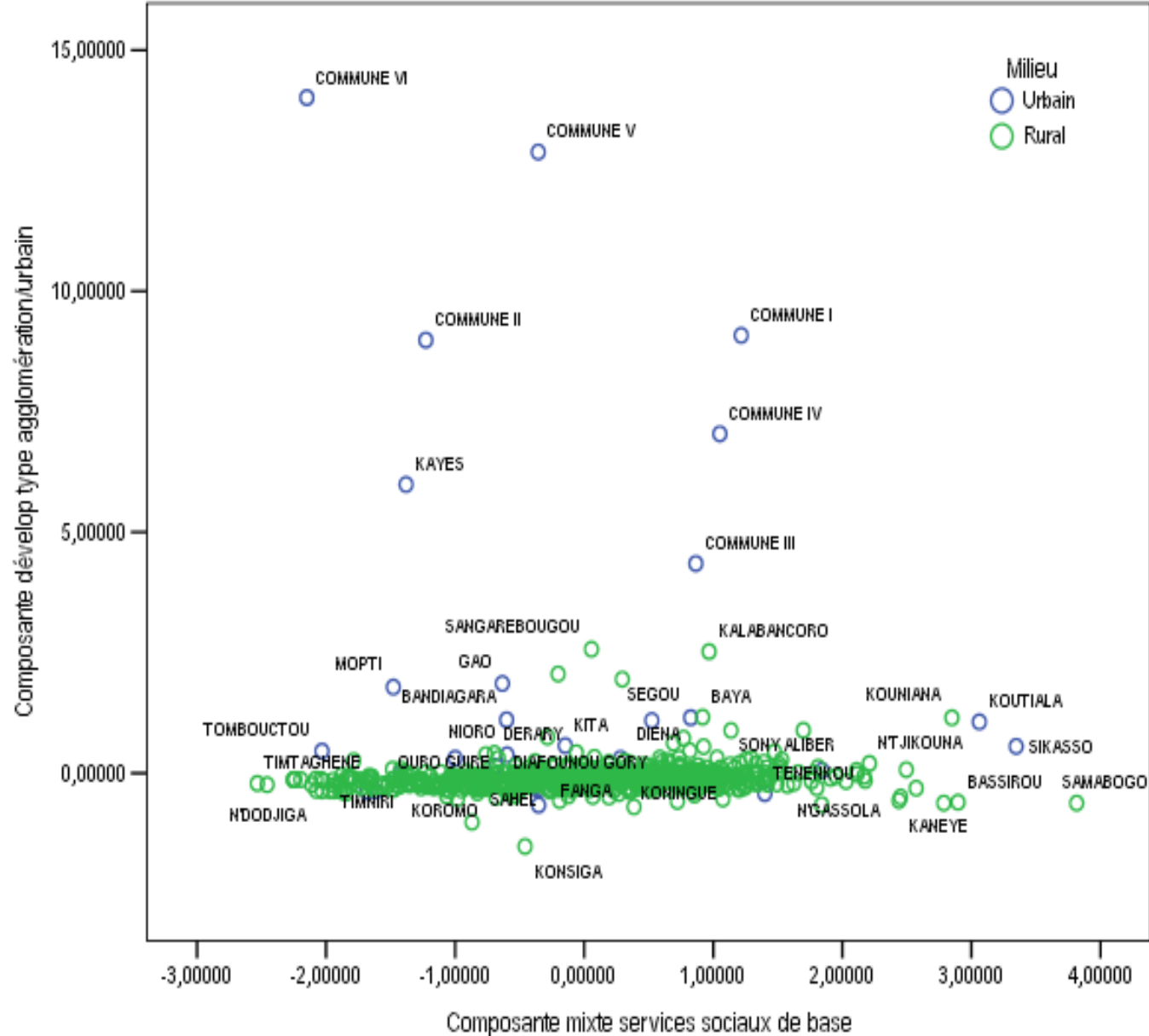
Positionnement des communes selon la composante développement urbain et la composante communication



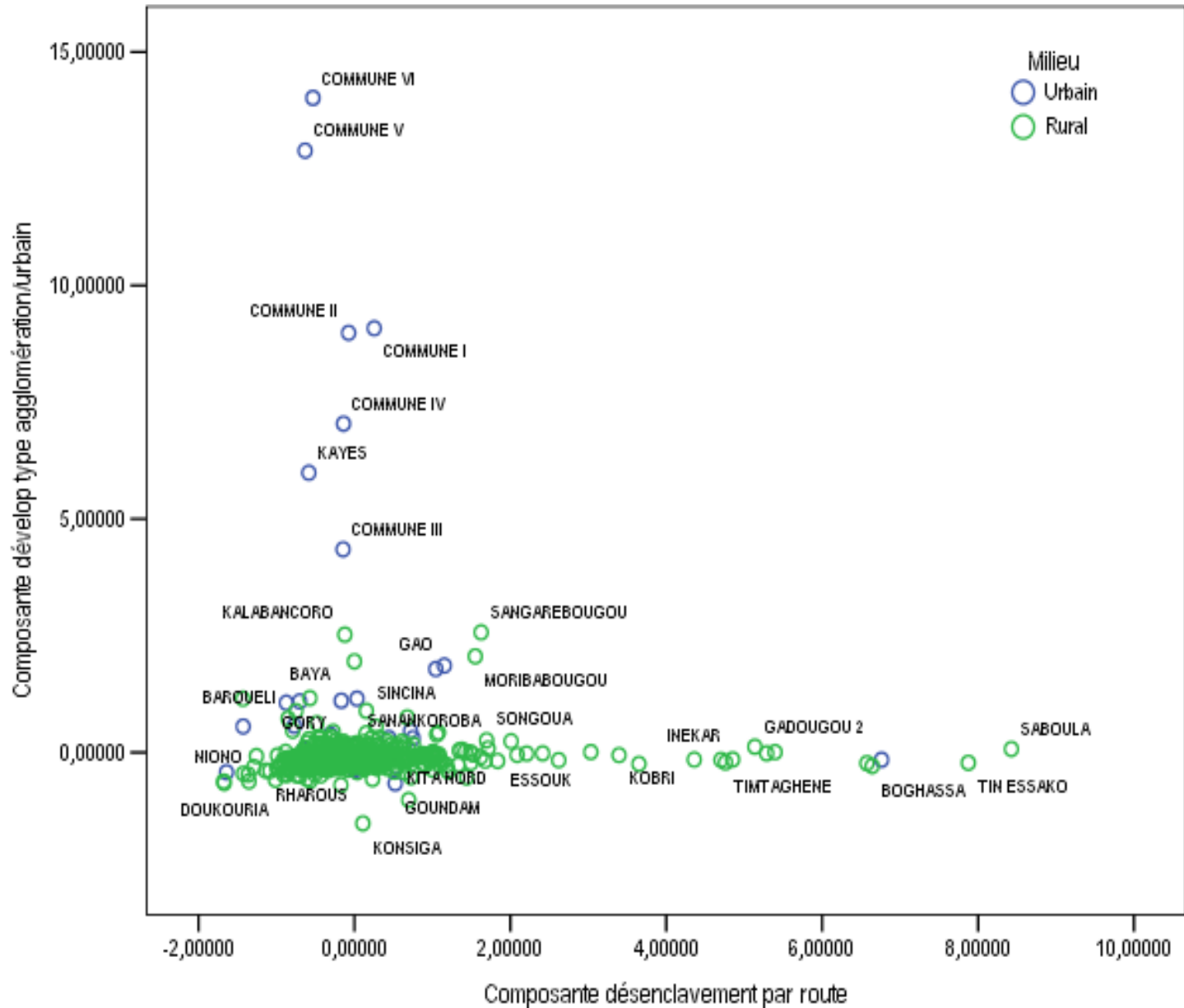
Positionnement des communes selon la composante développement urbain et la composante réseaux sommaires



Positionnement des communes selon la composante « développement urbain » et la composante mixte services sociaux de



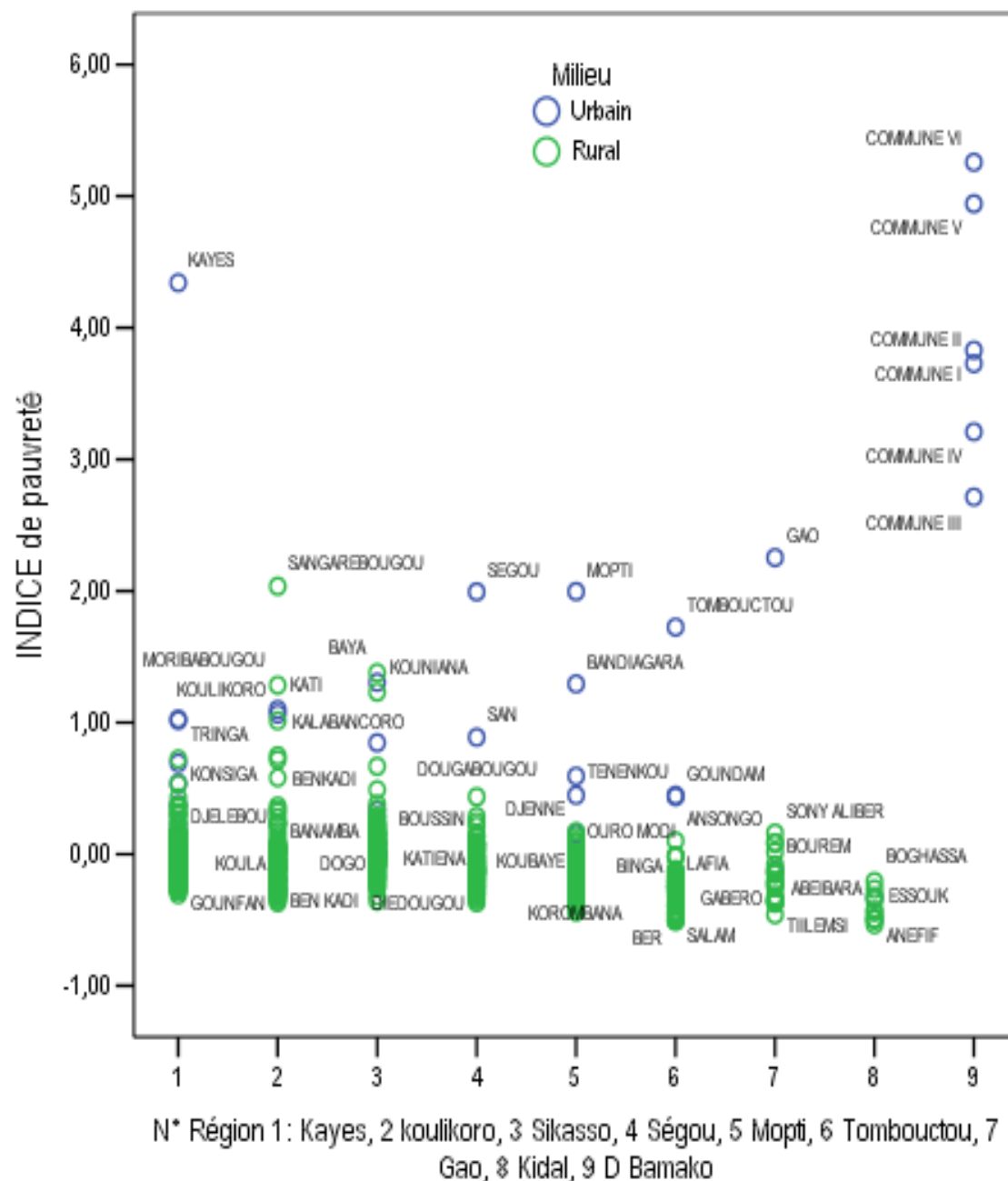
Positionnement des communes selon la composante développement urbain et la composante désenclavement routier



Indice de pauvreté

- L'indice de développement est un indice composite combinaison linéaire des mesures de ces composantes.
- Cet indice est en même temps un indice de pauvreté : plus la valeur de l'indice est faible, plus la commune est pauvre.
- Sur le graphique suivant, on observe le positionnement des communes selon la valeur de l'indice.

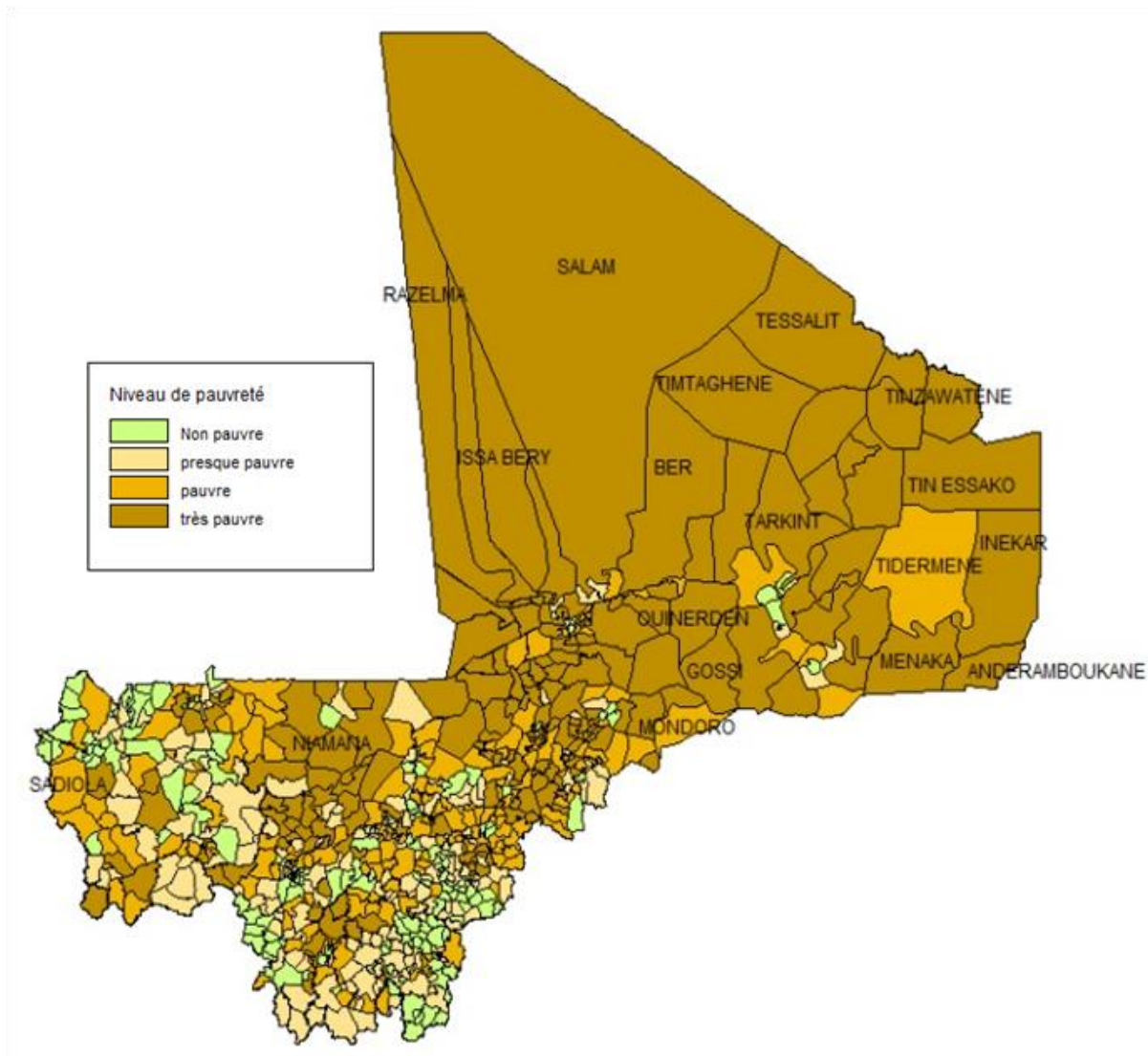
Positionnement des communes par région selon l'indice de pauvreté



Niveau de pauvreté des communes

- A partir de l'indice de développement des communes, on constitue quatre classes ou groupes de pauvreté à partir des quartiles : très pauvres, pauvres, moins pauvres et non pauvres.

Niveau de pauvreté des communes (suite)



Conclusions

- Le profil de pauvreté des communes est présenté sous deux formes : Un rapport papier et une base de données référencée. Le rapport est une synthèse à partir de données tabulaires, graphiques et cartographiques commentées des communes. La base de données fait la gestion et la présentation des données individuelles des communes ainsi que des synthèses thématiques sous forme tabulaire, graphique et cartographique.
- Cet ensemble est un outil d'aide à la décision, mis à la disposition des communes et des décideurs centraux nationaux et internationaux. On note surtout que la classification des communes par niveau de pauvreté est utilisé comme principal critère d'allocation des droits de tirage aux collectivités par l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales.

Merci de votre attention



L'ODHD, un EPST au service de l'évaluation de la
Pauvreté et de la promotion du Développement
Humain Durable au Mali

www.odhd-mali.org

info@odhd-mali.org